

SEANCE DU
21 DÉCEMBRE 2023

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
52

Date de convocation :
15 décembre 2023

Date d'affichage :
22 décembre 2023

OBJET :
Enseignement supérieur et
recherche - Attribution de
subventions d'investissement

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 62**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 62**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- ayant donné pouvoir : 10
- n'ayant pas donné pouvoir : 9

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 21 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Eric COMMEAU - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Abdoukader ATTEYE
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. Lionel DUPARAY
Mme Marie-Thérèse FRIZOT
M. Cyril GOMET
M. Frédéric MARASCIA
M. David MARTI
Mme Laëtitia MARTINEZ
M. Jérémy PINTO
M. BALLOT (pouvoir à M. Felix MORENO)
M. BAUDIN (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Michel CHAVOT)
M. JAUNET (pouvoir à M. Noël VALETTE)
Mme MATHOS (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme PERRIN (pouvoir à M. Armando DE ABREU)
Mme PICARD (pouvoir à M. Philippe PRIET)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Marc REPY



Vu l'article L. 5215-20-1 Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 71-2020-12-30-003 du 30 décembre 2020 qui définit les compétences exercées par la Communauté Urbaine Creusot Montceau ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 28 juin 2023 sur la mise en place d'un règlement d'intervention concernant le budget d'investissement dédié aux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Le rapporteur expose :

« Depuis de nombreuses années, la Communauté Urbaine Creusot Montceau soutient activement la politique de recherche, d'innovation et de formation proposée sur son territoire eu égard à sa compétence en matière de soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ESR).

A ce titre, et en lien avec les actions identifiées dans le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de l'Innovation et de la Vie Etudiante (SLESRIVE), la Communauté Urbaine Creusot Montceau s'est dotée d'une enveloppe dédiée à l'investissement en matériels à destination des acteurs de l'ESR. En lien avec le règlement d'intervention établi, les projets soutenus doivent appartenir à l'une des trois thématiques suivantes :

- Investissements en matériel technique destinés aux enseignements, à la recherche et au transfert de technologie ;
- Investissements immobiliers et mobiliers liés à la formation ou à la recherche, à l'attractivité des filières d'enseignement supérieur, à l'équipement des établissements pour répondre aux besoins des enseignements, à la mise en place de nouvelles pédagogies ;
- Investissements liés à la vie étudiante au sein des établissements.

Ainsi, les dossiers, reçus au titre de 2023 et 2024, ont été déposés par huit acteurs essentiels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Pour l'année 2023, les projets retenus sont les suivants :

Etablissement demandeur	Projet	Coût total du projet	Montant CUCM
Université de Bourgogne. Site universitaire (demande conjointe : ESIREM, IUT et Condorcet)	Renforcement des équipements pédagogiques mutualisés entre les différentes formations (équipements numériques, maquettes et kits de TP, robot)	64 293 €	32 146 €
IFSI	Formation à la téléconsultation : achat d'une trousse de téléconsultation et d'un ordinateur portable	2 243.80 €	1 795 €
Lycée PARRIAT	Amélioration d'un espace de restauration collectif à l'internat	19 167.15€	15 333.72 €
PFT 3D	Achat d'une machine capable de recycler des granulés et des rebus pour fabriquer du nouveau fil destiné à une imprimante 3D. Cette machine peut également ajouter des additifs pour créer des matériaux composites.	7 645 €	6 116 €
TOTAL :			55 390.72€

Pour l'année 2024, les projets retenus sont les suivants

Etablissement demandeur	Projet	Coût total du projet	Montant CUCM
--------------------------------	---------------	-----------------------------	---------------------

IFSI	Achat d'un mannequin haute-fidélité nursing pour la simulation et la pratique d'un gamme complète de procédures, de diagnostics et de soins	28 306.80 €	22 645 €
Laboratoire ImVIA	Achat de de matériel destiné à la recherche et mis à disposition, également, des étudiants de l'ESIREM : 2 stations de travail, une cage de sécurité, un switch réseau et une caméra industrielle	19 914.75 €	15 914.75 €
Lycée Blum	Achat d'un robot de soudage pour le plateau technique de robotique, en lien avec les installations présente dans les industries locales.	110 600 €	15 000 €
TOTAL :			53 559.75€

Pour chaque structure de l'enseignement supérieur et de la recherche, les modalités d'attribution de la subvention sont formalisées dans une convention jointe en annexe qu'il vous est proposé d'approuver.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,

Après en avoir débattu,

Après en avoir délibéré,

Etant précisé que Monsieur Lionel DUPARAY, Monsieur Cyril GOMET, Madame Laëtitia MARTINEZ, Monsieur Jérémy PINTO et Monsieur David MARTI, intéressés à l'affaire, ne prennent pas part au vote.

DECIDE

- D'autoriser le versement des subventions suivantes au titre de l'année 2023 :

Etablissement demandeur	Projet	Coût total du projet	Montant CUCM
Université de Bourgogne. Site universitaire (demande conjointe : ESIREM, IUT et Condorcet)	Renforcement des équipements pédagogiques mutualisés entre les différentes formations (équipements numériques, maquettes et kits de TP, robot)	64 293 €	32 146 €
IFSI	Formation à la téléconsultation : achat d'une trousse de téléconsultation et d'un ordinateur portable	2 243.80 €	1 795 €
Lycée PARRIAT	Amélioration d'un espace de restauration collectif à l'internat	19 167.15€	15 333.72 €
PFT 3D	Achat d'une machine capable de recycler des granulés et des rebus pour fabriquer du nouveau fil destiné à une imprimante 3D. Cette machine peut également ajouter des additifs pour créer des matériaux composites.	7 645 €	6 116 €
TOTAL :			55 390.72€

- D'autoriser le versement des subventions suivantes au titre de l'année 2024 :

Etablissement demandeur	Projet	Coût total du projet	Montant CUCM
IFSI	Achat d'un mannequin haute-fidélité nursing pour la simulation et la pratique d'un gamme complète de procédures, de diagnostics et de soins	28 306.80 €	22 645 €
Laboratoire ImVIA	Achat de de matériel destiné à la recherche et mis à disposition, également, des étudiants de l'ESIREM : 2 stations de travail, une cage de sécurité, un switch réseau et une caméra industrielle	19 914.75 €	15 914.75 €
Lycée Blum	Achat d'un robot de soudage pour le plateau technique de robotique, en lien avec les installations	110 600 €	15 000 €

	présente dans les industries locales.		
TOTAL :			53 559.75€

- D'imputer la dépense sur les crédits inscrits aux budgets 2023 et 2024.
- D'approuver les termes des conventions d'applications à intervenir entre la Communauté Urbaine Creusot Montceau et les acteurs de l'Enseignement supérieur et de la recherche bénéficiaires à savoir :
 - o L'Université de Bourgogne, représentant L'ESIREM, l'IUT du Creusot, Le Centre Condorcet, la Plateforme 3D et le laboratoire ImVia ;
 - o Le Lycée PARRIAT ;
 - o L'IFSI ;
 - o Le Lycée Léon Blum.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer lesdites conventions et d'en assurer la bonne exécution.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 22 décembre
202321/12/2023
et publié, affiché ou notifié le 22 décembre
202321/12/2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,
Daniel MEUNIER

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,
Daniel MEUNIER


